

DEMANDE D'ADHÉSION | 2025

RAIC | IRAC

L'adhésion couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre

Ce formulaire peut être rempli à l'aide d'Adobe Acrobat® ou Reader®. Vous pouvez télécharger Adobe Reader gratuitement à partir de www.adobe.com. Pour nous remettre votre formulaire, veuillez choisir une des méthodes suivantes :

- A. sauvegarder en format PDF et envoyer à adhesion@raic.org C. imprimer et poster à :
B. imprimer, numériser et envoyer à adhesion@raic.org IRAC
6118 James Bell Drive
Manotick, Ontario, Canada K4M 1B3

Pour toutes questions concernant l'adhésion :

613-241-3600
poste 2000

1 RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

M. Mme D^r D^{re}

Nom (tel qu'il doit apparaître sur le certificat)

Date de naissance (MM/JJ/AAAA)

Université fréquentée (École d'architecture / Syllabus de l'IRAC)

Diplôme professionnel

Année de graduation

Je suis inscrit comme architecte ou stagiaire auprès de l'association ou de l'ordre des architectes de : (s'il y a lieu)

- Colombie-Britannique Nouveau-Brunswick
 Alberta Nouvelle-Écosse
 Saskatchewan Île-du-Prince-Édouard
 Manitoba Terre-Neuve et Labrador
 Ontario Territoires du Nord-Ouest
 Québec
 Autre (précisez) : _____

J'ai été inscrit pour la 1^{ère} fois comme architecte en (s'il y a lieu) : _____ (année)

Cabinet ou organisme : (s'il y a lieu)

Nom du cabinet ou de l'organisme

Adresse

Ville Province Code postal

Téléphone

Courriel

Site web

Résidence :

Adresse App.

Ville Province Code postal

Téléphone

Courriel

Adresse de correspondance :

J'aimerais recevoir la correspondance de l'IRAC :

- à la maison au bureau

2 EXIGENCE DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET LES DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

Les renseignements recueillis servent uniquement à aider l'IRAC à remplir son mandat envers vous. Les renseignements personnels que vous fournissez à l'IRAC ne sont pas divulgués sans votre consentement à des tiers ou à d'autres membres de l'IRAC sauf si la loi le permet ou l'exige. Donc, le cas échéant où aucune case n'a été cochée, il est entendu que l'IRAC ne peut divulguer vos renseignements. **Assurez-vous de compléter cette section.**

A) Répertoire des membres de l'IRAC

Le répertoire de l'IRAC contient les coordonnées des membres et est distribué aux membres et à des tiers ou est vendue à ceux-ci. **Si vous choisissez « oui », seul votre nom apparaîtra par défaut.** Si ce n'est pas ce que vous désirez ou si vous voulez ajouter une adresse à votre inscription, veuillez ouvrir une session dans le portail de l'IRAC à www.raic.org. Votre nom d'utilisateur et votre mot de passe vous seront transmis par courriel une fois votre demande traitée.

- Oui, je souhaite être inclus dans le répertoire
 Non, je ne souhaite **pas** être inclus dans le répertoire

B) Vente des listes à des tiers

L'IRAC vend ses listes de membres à des tiers qui souhaitent vous transmettre de l'information sur des matériaux de construction, des perspectives d'emploi, des rabais sur des produits et services, des concours d'architecture, des séminaires et d'autres renseignements d'intérêt professionnel. Les listes sont vendues pour un envoi unique. Seuls le nom et l'adresse postale y figurent (aucun courriel ou numéro de téléphone).

- Oui, je souhaite apparaître dans ces listes
 Non, je ne souhaite **pas** apparaître dans ces listes

Signature

Date

3 EXIGENCES D'ADHÉSION

MEMBRES À PART ENTIÈRE (inclus STAGIAIRES et DIPLÔMÉS)

Le statut de membre à part entière de l'IRAC est réservé aux personnes qui ont une formation définie en architecture. Les personnes admissibles au statut de membre à part entière sont :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> i. les architectes actifs ou retraités, de l'un des organismes provinciaux canadiens d'immatriculation en architecture; ii. les détenteurs d'un certificat émis par le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA); iii. les diplômés du programme de formation Syllabus de l'IRAC qui ont obtenu la certification du CCCA; iv. les diplômés d'un programme professionnel d'une école universitaire canadienne d'architecture, le ou avant le 30 juin 1995; v. les diplômés d'un programme accrédité par le CCCA, après le 30 juin 1995; | <ul style="list-style-type: none"> vi. les diplômés d'une école d'architecture de l'étranger, à la discrétion du conseil d'administration. Pour être admis comme membres à part entière, ces candidats doivent soumettre : <ul style="list-style-type: none"> • une lettre d'appui d'un membre de l'IRAC; • une preuve de résidence au Canada; • un curriculum vitae confirmant leurs études et expériences; • un document confirmant qu'ils travaillent dans le secteur du design et de la construction; • une copie du diplôme ou du grade d'architecture obtenu d'un établissement d'enseignement de l'étranger; vii. sur recommandation du Directeur de programme, un professeur engagé par une école universitaire. |
|---|--|

Je fais une demande d'adhésion pour le statut

Veuillez inclure les preuves d'admissibilité suivantes

Option de paiement

ADHÉSION À PART ENTIÈRE

<input type="checkbox"/> Architecte	Si votre nom apparaît sur le répertoire électronique de votre association ou ordre provincial ou territorial, aucune preuve d'admissibilité n'est requise. Si votre nom n'y est pas, veuillez inclure une copie de la lettre de l'association ou de l'ordre provincial ou territorial confirmant votre inscription.	A
<input type="checkbox"/> Stagiaire	Si votre nom apparaît sur le répertoire électronique de votre association ou ordre provincial ou territorial, aucune preuve d'admissibilité n'est requise. Si votre nom n'y est pas, veuillez inclure une copie de la lettre de l'association ou de l'ordre provincial ou territorial confirmant votre inscription.	B ou D pour diplômés en 2024/25
<input type="checkbox"/> Enseignant, école d'architecture	Lettre de recommandation du Directeur de programme	A
<input type="checkbox"/> Diplômé d'un programme d'études professionnelles d'une école universitaire canadienne d'architecture	Copie de diplôme ou copie du certificat du CCCA (diplôme requis pour année gratuite d'adhésion)	B ou D pour diplômés en 2024/25
<input type="checkbox"/> Diplômé de l'étranger	Copie du certificat du CCCA ou voir le point (vi) ci-haut	A

ADHÉSION ASSOCIÉ

<input type="checkbox"/> Associé International	Une copie d'un permis d'exercice de l'architecture ou de l'équivalent émis par un organisme non canadien habilité à autoriser ses membres à exercer la profession d'architecte.	C
--	---	----------

4 COTISATIONS DES MEMBRES

Option de paiement	Coût	Veuillez ajouter la taxe
A –Prix spécial pour première année d'adhésion seulement.	283 \$	Alb., C.-B., Man., T.N.-O, Sask., Nunavut, Yn. TPS (5 %)
B –Prix pour 5 premières années d'inscription pour les stagiaires, premières 3 années pour les diplômés	107 \$	Ont. TVH (13 %)
C –Prix spécial pour première année d'adhésion seulement.	237 \$	N.-É. TVH (14 %)
D –Adhésion gratuite unique, la première année, pour les nouveaux diplômés uniquement.	GRATUIT	N.-B., T.-N.-L., Î.-P.-É. TVH (15 %)
		Qc. TPS (5 %) + TVQ (9.975 %)

5 MAGAZINE AZURE

Offre exclusive aux membres de l'IRAC :

Abonnez-vous pour un an au magazine AZURE en format imprimé pour seulement 27 \$!

AZURE est une publication de grande qualité qui présente un point de vue canadien sur le milieu mondial de l'architecture et du design.

- Oui, je désire m'abonner pour 1 an au coût de 27 \$ + taxes
- Non, je ne désire **pas** m'abonner

6 MODALITÉS DE PAIEMENT

Paiement par : Chèque Visa Mastercard

Numéro de la carte _____ Date d'expiration _____

Nom sur la carte _____ Code de sécurité _____

Signature _____